



# Assemblée Générale UNSS du District de Saint-Omer

Année scolaire 2012-2013

## COMPTE RENDU

Le Mercredi 12 Septembre 2012, salle de réunion du Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres, après l'accueil convivial de l'ensemble des enseignants EPS du district, la séance est ouverte à 15h30 sous la direction de Messieurs Bruno VERNEAU, Pierre GREMMINGER, Nicolas TROUSSON et Loïc DAROUSSIN, Coordonnateurs de District pour cette année scolaire 2012-2013.

Le point est fait sur les enseignants EPS ayant changé d'établissements à cette rentrée et la bienvenue est souhaitée aux collègues nouvellement nommés sur le district.

- les 17 établissements du district de Saint-Omer sont représentés.
- 63 enseignants sont présents. (2 absents en arrêt maladie et 5 absents excusés pour obligations annexes).

### Rubrique Administrative

La réunion s'ouvre sur la « rubrique documents administratifs » avec l'émergence de tous les enseignants sur la feuille de présence et la mise à jour du Listing des coordonnées des Professeurs EPS du district.

Le point est fait sur les différents documents à remplir :

- l'Enquête installations sportives l'AS
- la fiche Renseignements et Sports pratiqués
- et Le PROJET d'AS 2010-2011  
(à renvoyer complétés et signés par le Chef d'Etablissement à M. Bruno VERNEAU, CDD UNSS, au Lp Chochoy Rue Marx Dormoy 62380 LUMBRES, pour le 30 septembre 2012)

Il est rappelé que le projet d'AS doit être réfléchi en équipe dans l'établissement et être en cohérence avec le projet de district afin d'offrir aux élèves des rencontres inter-établissements.

- les tableaux de SUIVI de l'activité AS par enseignant  
(à renvoyer complétés et signés par le Chef d'Etablissement à M. Bruno VERNEAU, CDD UNSS, au Lp Chochoy Rue Marx Dormoy 62380 LUMBRES, en janvier et en juin 2013)

Les tableaux individuels permettent à chaque enseignant d'avoir une réflexion sur les objectifs poursuivis, sur l'intégration de son activité dans le projet de District, sur la participation à des rencontres inter-établissements et sur les liens avec le projet d'EPS et le projet d'établissement.

- La Circulaire de rentrée du Service Régional, reçue par courrier électronique aux Chefs d'Etablissement contient toutes les informations relatives à l'Affiliation et au Contrat Licences ;  
et en dernière page l'ANNEXE « EFFECTIFS » est à renvoyer complétés et signés par le Chef d'Etablissement au Service REGIONAL AVANT le 30 septembre 2012

Monsieur Bruno VERNEAU insiste sur le fait d'être très attentif aux différents destinataires selon les documents sollicités : CDD District, SD UNSS ou SR UNSS.

### Répartition des fonctions des CDD

Les fonctions de chaque Coordonnateur de District sont précisées :

- M. Pierre GREMMINGER (enseignant EPS au LP Chochoy Lumbres) est responsable de la partie Comptabilité et Finances, et de la Gestion informatique du Cross.
- M. Nicolas TROUSSON (Enseignant EPS au Collège Blaise Pascal Longuenesse) gère l'organisation des Transports (Circuit de Bus et location des véhicules).
- M. Loïc DAROUSSIN (Enseignant EPS au Collège Jean Jaures Aire sur la Lys) est le Webmaster du Site du district. Il s'occupe également de l'organisation générale du Cross.
- Mr Bruno VERNEAU (Enseignant EPS au LP Chochoy Lumbres) assure la Coordination Générale du District et élabore les Calendriers de toutes les compétitions sur le district.

## Message de l'Inspection Académique IPR EPS

Les propos de M. Calais Olivier, IPR EPS, tenus lors de la réunion de rentrée des CDD UNSS Pas-de-Calais sont ensuite rapportés.

- La journée du Sport Scolaire du mercredi 19 septembre 2012 est mise en avant : avec l'intervention de Mme Le Recteur auprès des Chefs d'Etablissements lors de leur réunion de rentrée ; avec l'enjeu politique de rendre compte auprès du Recteur et de l'IA IPR EPS des actions menées par chaque Association Sportive ; sur l'effort de communication à réaliser pour faire-savoir le savoir-faire des enseignants EPS lors de cette journée du Sport Scolaire.
- Une information est donnée sur la création d'une Délégation Académique à l'Action Sportive. Pour tout contact [olivier.calais@ac-lille.fr](mailto:olivier.calais@ac-lille.fr) .
- Enfin dans le cadre de la Concertation Nationale « Refondons l'Ecole », l'accent est mis sur le fait que chacun puisse apporter sa contribution pour l'EPS sur <http://www.refondonslecole.gouv.fr/> .

### Rubrique Informatique

- ✓ Le NOUVEAU SITE [www.unss.org](http://www.unss.org) est présenté par vidéo-projection avec une connexion internet en direct.
  - 1- Pour se connecter par l'AS :
    - Identifiant : [AS11n°AS@unss.org](mailto:AS11n°AS@unss.org)
    - Mot de passe : [11n°AS](#) (à modifier dès la première connexion et à communiquer à tous les enseignants de l'équipe EPS)
  - 2- Pour se connecter Perso :
    - Identifiant (adresse mail perso cf données administratives de 2011-12)
    - Mot de passe : communiqués par mail (ou après affiliation 2012-13 et adresse mail perso complétée)
- Monsieur Bruno VERNEAU propose d'envoyer par mail le guide de l'utilisateur à chacun des enseignants.
- Suite à ce changement, il n'est plus possible de régulariser le BILAN d'AS 2011-2012 pour les AS qui n'auraient pas fini de rentrer leurs statistiques ou de valider leur bilan.
- Il est rappelé que le site [www.unss.org](http://www.unss.org) permet d'affilier son AS à l'UNSS, de saisir les données administratives, de licencier les élèves, de s'inscrire aux compétitions départementales et académiques, de remplir ses statistiques sportives et le bilan d'AS.
- ✓ Le SITE du DISTRICT de Saint-Omer <http://www.unssstomer.fr> est ensuite commenté.
  - 1- Il permet de consulter le calendrier des compétitions (mise à jour régulière), de confirmer sa participation aux compétitions et de s'inscrire aux transports, de consulter les trajets horaires bus, de diffuser les résultats des compétitions organisées, de diffuser les actions de son AS.
  - 2- Il est consultable par tous (élèves, parents, enseignants, chefs d'établissement ...), et se veut le reflet du dynamisme de l'UNSS dans le district de Saint-Omer.
- Toutes les informations et les documents accessibles en ligne sont listés (Le calendrier sportif, les circuits de bus, les documents Formation Jeunes Officiels, les aides mémoires, les liens vers les sites UNSS National et UNSS Lille ...)
- Chaque enseignant est invité à enrichir le site avec des articles et les résultats des compétitions qu'il encadre. Des fiches types sont en téléchargement sur le site. Il suffit de les compléter, les renommer et les renvoyer par email sur [unss.stomer@wanadoo.fr](mailto:unss.stomer@wanadoo.fr). Les photos (format .jpg et dimension 400x300) sont aussi les bienvenues.
- Rappel pour l'inscription aux compétitions et aux transports :
  - ✓ Pour s'inscrire aux compétitions départementales et académiques : [www.unss.org](http://www.unss.org)
  - ✓ Pour s'inscrire aux compétitions de district, confirmer sa participation et solliciter le transport pour les compétitions de DISTRICT, DEPARTEMENTALES et ACADEMIQUES : sur le Site UNSS du District de Saint-Omer <http://www.unssstomer.fr>
- Comment s'inscrire ? Cliquer sur l'onglet « inscription aux compétitions du... », renseigner le Nom de l'établissement, le Nom de l'enseignant et le nombre d'élèves garçons et filles, de Jeunes Officiels.
- Quand s'inscrire ? Avant le mercredi 22h00, la semaine précédant la compétition.
- Qui doit s'inscrire ? Toutes les AS participantes, y compris celles qui reçoivent (pour les statistiques UNSS).
- Pour l'enseignant qui reçoit : noter les horaires d'accueil des compétitions (impératifs d'installations, temps de pratique différents selon la compétition ou le sport).

## Rubrique Information, Communication

Toutes les questions relatives à la vie du District UNSS de Saint-Omer se font par courrier électronique à [unss.stomer@wanadoo.fr](mailto:unss.stomer@wanadoo.fr) .

- ✓ Les CDD restent disponibles pour les cas d'urgence en fonction de leur domaine de compétences (Cf. coordonnées sur le site ou le listing prof)
- ✓ Le Mercredi, chaque collègue qui se déplace ou qui reçoit une compétition est invité à avoir en sa possession le listing téléphonique du district et le circuit de bus

## Rubrique Transport et Finances

- ✓ Il est rappelé que désormais les confirmations d'engagement se font avant le Mercredi 22 heures précédant la compétition sur le site du district <http://www.unsstomer.fr> .
- ✓ Au plus tard le Dimanche soir, les Circuits de Bus sont affichés sur le site du district et sont envoyés sur les boîtes mail personnelles et sur les boîtes mail des établissements.
- ✓ Une fois dans le bus, merci de bien vouloir remplir avec soin la feuille de transport transmise par le chauffeur en notant le nom de l'établissement, le Nom de l'enseignant, le nombre d'élèves, l'activité concernée et en spécifiant si c'est une compétition de District ou Départementale ou Académique (ceci afin de gérer au mieux les participations financières de chacun des établissements ).
- ✓ Si une compétition est annulée (forfait d'une équipe, arrêté municipal d'interdiction d'installation ...) alors qu'un déplacement était prévu, merci :
  - *De prévenir au plus vite Nicolas TROUSSON (pour annuler ou modifier le trajet)*
  - *Et d'envoyer un mail explicatif à Pierre GREMMINGER (pour rectifier la facturation)*
- ✓ Pour la phase de district, les rencontres départementales et académiques, l'organisation des déplacements et les commandes des bus et des fourgons sont assurées par Nicolas TROUSSON, Coordonnateur de District responsable des transports.  
Aucune commande de bus directe auprès d'un transporteur (sinon l'AS assumera 100% du coût de ce déplacement).
- ✓ Lors de la prise en main de camionnettes commandées par Nicolas TROUSSON pour une compétition (jusqu'au niveau départemental), merci de vérifier que le contrat de location soit bien au nom du service Départementale de l'UNSS (au risque de ne pas pouvoir faire fonctionner la police d'assurance UNSS)  
En cas de sinistre, noter la société d'assurance MAIF 79038 NIORT Cedex, N° du contrat 1488404 M, retourner le constat au service départemental UNSS.  
Lors de la dépose du fourgon, conserver un justificatif de paiement d'essence, compléter la fiche « Demande de remboursement » (accessible sur le site <http://www.unsstomer.fr> ) et joindre à la fiche jaune du contrat de location.  
Pour être remboursé des frais avancés (péage et essence), transmettre le tout à Pierre GREMMINGER, CDD responsable financier, au Lp Lumbres, dans LES 10 JOURS suivant la compétition.
- ✓ L'Aide du Conseil Général du Pas-de-Calais au financement des Championnats de France est reconduite pour les collèges publics. La fiche à remplir est à renvoyer avant le 30 septembre 2012 au SERVICE DEPARTEMENTAL.

## Rubrique Sportive

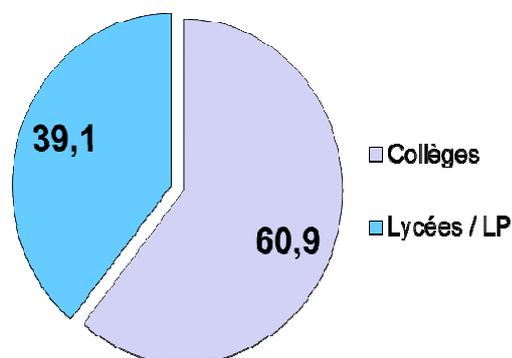
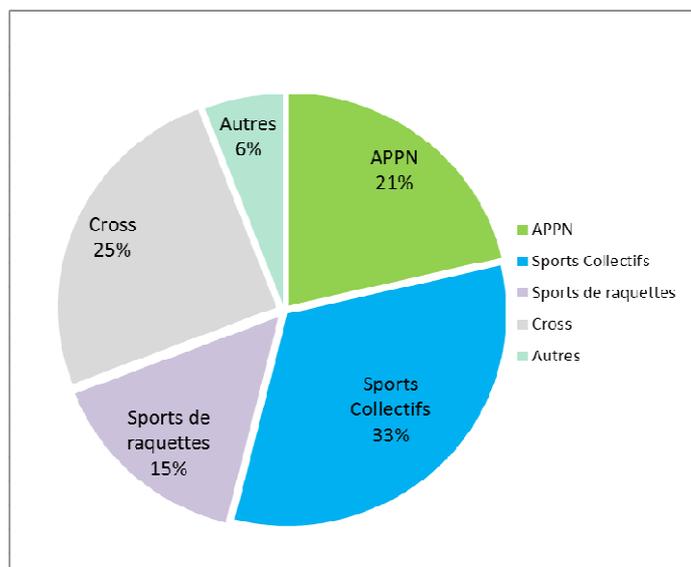
- ✓ Les CMD et CMR d'une même activité se suivront le même jour et au même lieu et se tiendront du 15 Septembre au 15 Octobre 2012.
  - ✓ Pour le championnat EXCELLENCE (obligatoire pour les sections sportives) : engagement au Service Régional avant le 14 octobre 2012.
  - ✓ Pour le Pôle COMPETITION JUNIORS SENIORS Sports Co : engagement au Service Départemental avant le 15 novembre 2012.
  - ✓ Présentation des «FRANCE» dans le Pas-de-Calais
  - France ATHLE indoor à Liévin : du Mercredi 6 février au Vendredi 8 février 2013
  - France GYM à Arques : Accueil du Lundi 13 mai au Jeudi 16 mai 2013, Compétition Mardi 14 mai, Mercredi 15, Jeudi 16 et Vendredi 17 mai 2013
- Un appel est fait pour les enseignants souhaitant intégrer l'équipe d'organisation.

✓ CROSS : La Semaine nationale du CROSS est fixée du 20 au 27 octobre 2012.

<i>District 1<sup>er</sup> Tour</i>	<i>Départemental</i>	<i>Académique</i>
21 Novembre 2012 au Glacis de St Omer	5 Décembre 2012 à Liévin	19 Décembre 2012 à Olhain

## BILAN SPORTIF du district 2011-2012

Un bilan statistique des inscriptions aux compétitions 2011-2012 sur le site <http://www.unsstomer.fr> est présenté.



Pôle d'Activités	APSA	Nombre d'engagements
<b>APPN</b>	CO, Escalade, Golf, R&B, VTT, Duathlon, Triathlon	<b>1211</b>
<b>Sports Collectifs</b>	FB, Futsal, Rugby, BB, VB, HB, Olympiades Benj	<b>1848</b>
<b>Sports de raquettes</b>	TT, Badminton	<b>862</b>
<b>Cross</b>	District, Départ, Acad	<b>1419</b>
<b>Autres</b>	Gym, Aérobic, Lutte, Danse	<b>332</b>

Type Etablissement	Nombre d'engagements	%
<b>Collèges</b>	<b>3451</b> (3514 en 2010-11)	<b>60,9</b> (62,8)
<b>Lycées / LP</b>	<b>2215</b> (2082 en 2010-11)	<b>39,1</b> (37,2)

## PROJET SPORTIF du district 2012-2013

Comme l'année précédente, 4 PÔLES D'ACTIVITES sont retenus dans le Projet Sportif de District Saint-Omer 2012-2013, proposant une participation des élèves licenciés sur toute l'année dans des rencontres inter-établissements :

→ Pôle APPN : (COURSE D'ORIENTATION , VTT, GOLF, ESCALADE, DUATHLON , TRIATHLON, RUN & BIKE, RAID)

→ Pôle RAQUETTES : (BADMINTON, TENNIS DE TABLE Clg)

→ Pôle GYMNIQUE : (GYM Clg, AEROBIC )

→ Pôle SPORTS CO : (FOOT à 7 – FUTSAL, VB, HB Lyc, RUGBY Lyc)

Dans chaque activité est retenu le principe de :

- 1 journée de Formation Jeunes Officiels de district.
- 2 journées de rencontre inter-établissements et 1 finale de district sur l'année.

### Commissions sportives

La réunion se poursuit avec les commissions sportives. Les enseignants se regroupent par Pôle d'Activités.

✓ Un calendrier prévisionnel avec les dates connues (3 tours de Cross, finales départementales et académiques, journées sports co., raids ...) est remis aux commissions.

✓ Chaque commission est chargée de fixer pour chacune des journées concernant ses activités : le contenu, le lieu et les responsables de la compétition, les besoins en récompenses et les autorisations d'accès aux installations à solliciter (ONF pour les forêts domaniales, terrain synthétique football...).

L'Assemblée Générale se clôture à 19 heures 00, avec la remise aux Coordonnateurs de District par chaque commission de sa proposition de calendrier.

Rédigé à Lumbres, le 12 septembre 2012.

*Bruno VERNEAU*

Coordonnateur de District